

Assemblée Générale Ordinaire annuelle

du vendredi 30 mars 2007

de 20h 30 à 22 h 00

Maison des Associations

Parc Chantemerle

Ordre du Jour

I Rapport moral activité 2006 : présentation, discussion et adoption.

- 1. gestion des dossiers en cours relatifs aux installations classées nuisantes et à risques : (SFM-GMC, ,ALTIS).**
- 2. Nuisances aériennes**
- 3. interventions auprès du SIARCE pour la ratification et la mise en application de convention quadripartite signée entre la mairie, les riverains, le SIARCE et les associations concernant le réaménagement des berges subséquent au projet immobilier dit « Porte d'Essonne », pour une transformation en un véritable projet de ville**
- 4. liaisons douces, pollution de l'Essonne**
- 5. site demande d'agrément CEE**
- 6. discussion et adoption du rapport moral par l'assemblée.**

II Rapport financier exercice 2006 : présentation, discussion et adoption.

III Orientations futures 2007: présentation, discussion et adoption.

IV Renouvellement du bureau de l'association.

-I Rapport Moral

Rappel général : Depuis sa fondation en 1983, l'association Corbeil-Essonnes-Environnement témoigne d'une volonté et d'une énergie toujours renouvelée :

- ☞ à rechercher l'information utile et nécessaire aux citoyens de Corbeil-Essonnes en général, et aux adhérents de Corbeil-Essonnes-Environnement en particulier, pour que ceux-ci puissent se former une opinion, que l'Association puisse donner son avis sur les sujets d'intérêt général les concernant (par exemple en centre ville, les problèmes de circulation ou les installations classées nuisantes et dangereuses), et -si nécessaire- intervenir pour obtenir le respect de la législation applicable,
- ☞ à lutter pour réduire les pollutions et écarter les risques existants au quotidien et à prévenir celles et ceux qui pourraient survenir dans notre ville à l'avenir, de manière à relayer l'information aux Corbeil-Essonnois.
- ☞ à travailler sur une meilleure qualité de vie pour tous dans nos quartiers, par exemple en adhérant au collectif sur les liaisons douces (Fédération des. Circulations. Douces .en Essonne, Droits du Piéton), et en travaillant avec les associations départementales (Essonnes .Nature. Environnement.) et régionales (Ile .De .France .Environnement).

février 2006 Le suivi avec les Grands Moulins de Corbeil a donné lieu en une présence active de CEE lors de la campagne de mesures de bruits en novembre 2005 : les diagnostics bruits issus de ces écoutes sur 5 points différents ont révélé fin juin un dépassement sensible > côté Seine. Les GMC se sont engagés avec un cabinet d'ingénierie spécialisé en acoustique à réduire ces bruits le plus rapidement possible, en tenant l'association au courant des travaux effectués.

Mars 2006, recours gracieux sur le PC Coraline rue Maurice Berteaux 57 logements (quatre 4 pièces, le reste des 3, 2 pièces et studio) plus une maison de ville sont dans le projet Les riverains sont inquiets sur l'hydrologie des sols et des conséquences pour leur construction

Avril 2006 interventions auprès du SIARCE pour la ratification et la mise en application de convention quadripartite signée entre la mairie, les riverains, le SIARCE et les associations concernant le réaménagement des berges subséquent au projet immobilier dit « Porte d'Essonne », pour une transformation en un véritable projet de ville.

Octobre 2006 lettre à Madame Nelly OLLIN, Ministre de l'écologie, au sujet une demande d'étude d'impact hydrologique préalable aux réalisations immobilières transformant en profondeur et radicalement la ville de Corbeil-Essonnes.

Décembre 2006, participation à la réunion publique sur la pollution de nappe phréatique d'Altis »

Mars 2007 Ballade manifestive au barrage écluse du Coudray-Montceau avec les associations, L'Association pour la Sauvegarde du Site de Morsang sur Seine (ASSMS), L'association de Défense des Rives et du Cœur d'Essonnes, pour le maintien de la Liaison Douce Rive Droite-Rive Gauche.

site CEE créé sur Internet en relation avec le site la fédération Ile de France Environnement.

7. adoption du rapport moral par l'assemblée

III RAPPORT D'ORIENTATION 2007.

Le Président, sur la base du bilan passé, rappelle:

Corbeil Essonnes Environnement

ASSOCIATION déclarée sous le N° 83.237 (adhérente à Essonnes-Nature-Environnement)
27 Rue du 14 Juillet 91100 Corbeil-Essonnes tél: 01 60 75 56 14-

[mailto : Corbeil-Essonnes-Environnement@wanadoo.fr](mailto:Corbeil-Essonnes-Environnement@wanadoo.fr)

- le besoin d'approfondir la connaissance des dossiers (tels: couloir aérien, intercommunalité, nouvelles réglementations <dont schémas d'urbanismes>, demandes PC & IC, ...)
- la nécessité d'acquérir une véritable légitimité et représentativité associative et de présenter demandes de subventions et d'agrément, tout en augmentant le nombre d'adhérents/soutiens ;
- le souci d'éviter la confusion, préjudiciable pour l'association, de l'intérêt général qu'elle défend et des intérêts particuliers de ses membres.

Ceci entraîne :

- que les membres actuels promeuvent les adhésions (boule de neige), pour permettre le maintien et assurer l'accroissement de CEE
- que des actions simples et visibles continuent à être prises. Liaisons douces, Pedibus, Informations déchets, Ppri, nuisances aériennes...

L'assemblée générale de CEE réunie le 30-03-07 décide à l'unanimité de mandater le président:

Résolution 1: pour intenter tout recours contre toute atteinte à l'environnement en général et contre les éventuelles autorisations de permis de construire liées à un urbanisme anormal et aux activités industrielles et/ou installations classées.

Résolution 2: pour rendre le site Internet opérationnel en liaison avec Ile de France Environnement, et en complément, un Petit bulletin, au moins deux fois par an, pour informer les adhérents et communiquer aux médias.

Résolution 3 : pour faire agréer l'association au titre d'association de défense de l'environnement, contribuer à la transversalité entre associations de manière à mutualiser les différentes cultures et pratiques associatives et étendre l'action de Corbeil- Essonnes- Environnement sur toute la ville et les communes voisines, notamment les deux intercommunalités d'EVRY et de Seine-Essonne, .

IV. Budget financier 2007 :

Les cotisations 2007 resteront portées à 10 euros.

Il est envisagé une demande de subvention au conseil général de l'Essonne sur la base d'actions de jeunes dans le cadre des journées de l'environnement ou d'autres projets associatifs développant l'intérêt général lié à l'environnement et le développement durable.

*V – ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Pierre MICHEL reconduction	"	Président
Jocelyne TERRADE reconduction	"	Secrétaire Générale
Jean-Marie SIRAMY reconduction	au poste de	Tresorier
Hélène Pavamani est candidate au poste de Vice présidente		
Pascal Rose est candidate comme vice-président		

Le Président

Pierre Michel

La Secrétaire Générale

Jocelyne TERRADE

Le Trésorier

Jean-Marie SIRAMY